



États Financiers



Aux actionnaires de Exploration Azimut Inc.

Nous avons vérifié les bilans de Exploration Azimut Inc. (société d'exploration) aux 31 août 2003 et 2002 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 août 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Québec (Québec) Canada

Le 10 novembre 2003,

à l'exception de la note 14 datée du 24 novembre 2003

Bilans

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)


Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2003 \$	2002 \$
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	45 782	73 117
Sommes à recevoir (note 3)	29 666	26 027
Charges payées d'avance	13 865	1 290
	89 313	100 434
Fonds réservés à l'exploration (note 2)	23 534	-
Placement à long terme (note 4)	24 000	18 000
Immobilisations corporelles (note 5)	716	1 672
Biens miniers (note 6)	-	572 038
	137 563	692 144
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Sociétés apparentées (note 10)	402	10 770
Autres	30 679	9 831
	31 081	20 601
Capitaux propres		
Débtures convertibles (note 7)	350 000	350 000
Capital social (notes 8 et 9)	3 887 960	3 744 514
Options d'achat d'actions (note 9)	24 695	-
	(4 156 173)	(3 422 971)
	106 482	671 543
	137 563	692 144

Nature des activités (note 1)

Événements subséquents (note 14)

Approuvé par le Conseil,



,administrateur



,administrateur

Déficit

Pour les exercices terminés les 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2003 \$	2002 \$
<i>Solde au début de l'exercice</i>	3 422 971	3 390 219
Intérêts sur débetures convertibles (notes 7 et 8)	39 988	49 000
Perte nette (bénéfice net) pour l'exercice	693 214	(16 248)
<i>Solde à la fin de l'exercice</i>	4 156 173	3 422 971

Résultats

Pour les exercices terminés les 31 août 2003 et 2002

	2003 \$	2002 \$
<i>Produits</i>		
Revenus d'intérêts	1 636	1 254
Revenus de location	-	4 950
Gain à la vente de biens miniers	16 000	32 150
	17 636	38 354
<i>Charges</i>		
Salaires et avantages sociaux	15 258	60
Honoraires professionnels et frais de maintien	55 152	71 128
Frais de gestion et de bureau	40 608	34 027
Déplacements et représentation	2 371	1 231
Intérêts et frais bancaires	191	251
Amortissement des immobilisations corporelles	250	691
Recherche de propriétés	23 793	-
Perte sur abandon de biens miniers	563 696	-
Perte à la vente de titres négociables	-	144
Moins-value du placement à long terme	10 000	-
Perte (gain) à la disposition d'immobilisations corporelles	(469)	783
Subventions	-	(86 209)
	710 850	22 106
<i>Bénéfice (perte) avant impôts</i>	(693 214)	16 248
<i>Charge d'impôts sur les bénéfices</i>		
Impôts exigibles	-	5 700
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices par suite d'un report de pertes	-	(5 700)
	-	-
<i>Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice</i>	(693 214)	16 248
<i>Perte nette de base et diluée par action</i> (note 12)	(0,082)	(0,004)

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2003 \$	2002 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(693 214)	16 248
Éléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	250	691
Perte à la vente de titres négociables	-	144
Perte (gain) à la disposition d'immobilisations corporelles	(469)	783
Gain à la vente de biens miniers	(16 000)	(32 150)
Perte sur abandon de biens miniers	563 696	-
Moins-value du placement à long terme	10 000	-
Options d'achat d'actions	24 695	-
	(111 042)	(14 284)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	6 168	4 891
Charges payées d'avance	(12 575)	221
Comptes créditeurs et charges	10 480	2 381
	4 073	7 493
	(106 969)	(6 791)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des fonds réservés à l'exploration	(23 534)	-
Augmentation du capital social	103 458	-
	79 924	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 175	845
Augmentation des biens miniers	(1 465)	(296 132)
Produit de la vente de biens miniers	-	50 000
Subvention encaissée	-	231 200
Produit de la vente de titres négociables	-	386
	(290)	(13 701)
Diminution des espèces		
	(27 335)	(20 492)
Espèces au début de l'exercice		
	73 117	93 609
Espèces à la fin de l'exercice		
	45 782	73 117
Renseignements supplémentaires		
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des biens miniers (note 3)	(9 807)	(24 345)
Actions émises et à émettre en contrepartie du paiement des intérêts sur les débentures convertibles	39 988	49 000
Actions reçues en contrepartie de la vente d'un bien minier	16 000	18 000

1 Constitution, nature des activités et continuité de l'exploitation

La société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers.

La société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la société ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, elle pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la valeur comptable des biens miniers et certaines charges à payer. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration, qui se composent d'espèces, représentent le produit de financements que la société doit consacrer à l'exploration ou à l'acquisition de biens miniers.

Placement à long terme

Le placement à long terme est comptabilisé au coût, diminué de toute baisse de valeur durable.

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés à la note 5.

Biens miniers

La société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les paiements sur option reçus et autres recouvrements. Les frais d'exploration et de développement liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des biens miniers aux fins de dévaluation. Ces coûts sont amortis sur la durée d'exploitation des biens miniers après le début de la production ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Crédit d'impôt à titre de droits miniers et crédit d'impôt pour les entreprises du secteur minier

La société a droit à un crédit d'impôt remboursable à titre de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés (note 6).

De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable pour les entreprises du secteur minier à l'égard des frais admissibles engagés après le 29 mars 2001. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre un maximum de 45 % des frais admissibles engagés avant le 12 juin 2003 et de 33,75 % pour les frais admissibles engagés après cette date. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en réduction des frais engagés.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement inscrites à la valeur à la cote des actions au cours d'une période raisonnable précédant et suivant l'annonce de l'entente concernant leur émission.

Les actions accréditatives sont émises en contrepartie du produit d'émission reçu, lequel correspond à leur juste valeur. Lors de l'acquisition de biens miniers, la valeur comptable peut dépasser la valeur fiscale puisque la société renonce aux déductions en faveur des investisseurs concernés. La société émet également des actions accréditatives sans aucune prime ou escompte concernant la renonciation des avantages fiscaux en faveur des investisseurs.

Les frais d'émission d'actions sont présentés en diminution du capital social.

Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont inscrites à titre de produit lorsque la société a l'assurance raisonnable qu'elle s'est conformée et qu'elle continuera à se conformer à toutes les conditions liées à la subvention. Les subventions relatives au fonds de roulement sont portées aux résultats lorsque les charges connexes sont engagées. Les subventions relatives aux biens miniers sont déduites des biens miniers connexes.

Au cours de l'exercice 2002, la société a bénéficié d'une subvention du ministère des Ressources naturelles d'un montant de 86 209 \$ pour son fonds de roulement et d'une subvention de 230 000 \$ relativement aux frais d'exploration engagés.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts doivent se résorber.

La société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus les effets des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action doit être effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions participantes potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la société à la valeur moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

Régime de rémunération à base d'actions et nouvelle norme comptable

La société offre un régime de rémunération en actions qui est décrit à la note 9. Le 1er septembre 2002, la société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Elle a choisi de ne pas utiliser la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées aux salariés. En conséquence, la charge de rémunération est comptabilisée pour l'excédent, s'il y a lieu, de la juste valeur des actions à la date d'octroi sur le prix d'exercice des options. La société présente des informations pro forma sur le résultat et le résultat par action comme si la méthode fondée sur la juste valeur avait été utilisée (note 9). Toutes les options et attributions similaires consenties à des non-salariés sont comptabilisées selon la méthode fondée sur la juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers

31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

3 Sommes à recevoir

	2003 \$	2002 \$
Crédit d'impôt à recevoir pour les entreprises du secteur minier	23 703	24 465
Taxes à la consommation	5 843	1 490
Autres	120	72
	29 666	26 027

4 Placement à long terme

	<i>Participation</i> %	2003 \$	2002 \$
Leceister Diamond Mines Ltd., société d'exploration minière, au coût diminué de toute baisse de valeur durable (valeur à la cote : 24 000 \$; 8 000 \$ en 2002)	2,4 (0,8 en 2002)	24 000	18 000

5 Immobilisations corporelles

	Taux d'amortissement %	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2003 Montant net \$	2002 Montant net \$
Mobilier de bureau	20	2 149	1 587	562	1 479
Équipement de bureau	20	625	471	154	193
		2 774	2 058	716	1 672

6 Biens miniers

	<i>Participation indivise</i> %	<i>Solde au 31 août 2002</i> \$	<i>Frais engagés</i> \$	<i>Crédits d'impôt, subventions et biens miniers abandonnés</i> \$	<i>Solde au 31 août 2003</i> \$
Flavrian (263 claims)					
Bien minier	-	44 465	1 465	(45 930)	-
Frais d'exploration		527 573	-	(527 573)	-
		572 038	1 465	(573 503)	-

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

	<i>Participation indivise</i> %	<i>Solde au 31 août 2001</i> \$	<i>Frais engagés</i> \$	<i>Crédits d'impôt, subventions et biens miniers vendus</i> \$	<i>Solde au 31 août 2002</i> \$
Flavrian (263 claims)					
Bien minier	-	44 012	453	-	44 465
Frais d'exploration		486 239	295 679	(254 345)	527 573
		<u>530 251</u>	<u>296 132</u>	<u>(254 345)</u>	<u>572 038</u>
Wemindji (321 claims)					
Bien minier	-	35 850	-	(35 850)	-
Frais d'exploration		-	-	-	-
		<u>35 850</u>	<u>-</u>	<u>(35 850)</u>	<u>-</u>
		<u>566 101</u>	<u>296 132</u>	<u>(290 195)</u>	<u>572 038</u>

7 Débentures convertibles

	2003 \$	2002 \$
Débentures convertibles au gré de la société en actions ordinaires		
À un prix de conversion de 0,15 \$ l'action, 14 %, intérêts payables par versements semestriels en actions ordinaires de la société, au cours de référence à la date de paiement, aucun intérêt n'étant payable si l'action se transige à 0,36 \$ et plus durant les vingt jours ouvrables précédant les dates de versement des intérêts, échéant en mars 2005	100 000	100 000
À un prix de conversion de 0,425 \$ l'action, 12 %, intérêts payables par versements semestriels en actions ordinaires de la société, au cours de référence à la date de paiement, aucun intérêt n'étant payable si l'action se transige à 0,15 \$ et plus durant les vingt jours ouvrables précédant les dates de versement des intérêts pour les deux premiers semestres se terminant respectivement les 29 novembre 2003 et 29 mai 2004, et à 0,20 \$ pour chacun des semestres suivants, échéant en mai 2006; cette débenture remplace la débenture échue au cours de l'exercice	250 000	-
À un prix de conversion de 0,40 \$ l'action, 14 %, échue au cours de l'exercice et remplacée par une nouvelle débenture du même montant	-	250 000
	<u>350 000</u>	<u>350 000</u>

Les débentures sont classifiées à titre de composantes des capitaux propres. Elles sont en effet réputées constituer du capital permanent en raison de la nature des caractéristiques de conversion et de l'intention et du droit de la société de régler ces débentures par voie d'émission d'actions ordinaires.

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

8 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	2003 \$	2002 \$
Émis et entièrement payé 9 961 522 actions (8 611 729 actions en 2002) *	3 885 580	3 726 180
À émettre 15 854 actions ordinaires (79 266 en 2002) en paiement des intérêts sur les débetures convertibles (note 7)	2 380	18 334
	<u>3 887 960</u>	<u>3 744 514</u>

* 482 685 actions sont entières et ne peuvent être libérées qu'avec le consentement des autorités réglementaires.

a) Le capital social émis a varié comme suit depuis le 1^{er} septembre 2001 :

	2003		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>Valeur attribuée \$</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur attribuée \$</i>
Solde au début de l'exercice	8 611 729	3 726 180	8 430 896	3 677 180
Émission d'actions au cours de l'exercice	1 143 781	114 378	-	-
Frais d'émission d'actions pour l'exercice	-	(10 920)	-	-
Paiement des intérêts sur les débetures convertibles	206 012	55 942	180 833	49 000
Solde à la fin de l'exercice	<u>9 961 522</u>	<u>3 885 580</u>	<u>8 611 729</u>	<u>3 726 180</u>

b) Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription depuis le 1^{er} septembre 2001 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation au 31 août :

	2003		2002	
	<i>Nombre</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré \$</i>	<i>Nombre</i>	<i>Prix de levée moyen pondéré \$</i>
En circulation au début de l'exercice	-	-	277 778	0,27
Échus ou annulés	-	-	(277 778)	(0,27)
En circulation à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

9 Régime d'options d'achat d'actions

La société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains dirigeants, administrateurs, employés clés et fournisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la société. Un maximum de 1 421 685 options d'achat d'actions peuvent être ainsi octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur d'une seule personne).

Les options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date de l'octroi. Elles sont acquises lors de leur octroi, à l'exception de 280 000 options octroyées à un administrateur au cours des exercices terminés les 31 août 1996, 1998 et 2000. En juin 2003, suite au départ de cet administrateur et à son acceptation d'un poste de conseiller de la direction, la société a modifié les clauses de l'entente initiale d'octroi d'options. Ainsi, les options n'ont pas été annulées à la fin de la période de 90 jours terminée après la date de fin de service à titre d'administrateur et de plus, des 280 000 options qui étaient entièrement exerçables, 25 % deviennent exerçables immédiatement et le solde sera exerçable à raison de 25 % par année à compter du 18 juin 2004. En juin 2003, un second administrateur a également cessé de rendre des services à titre d'administrateur et est devenu conseiller de la direction. Un montant de 16 415 \$ représentant la juste valeur de ces options d'achat d'actions a été inscrit à l'état des résultats sous la rubrique « Honoraires professionnels et frais de maintien » et dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions ».

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} septembre 2001 et résument l'information relative aux options d'achat en circulation et exerçables au 31 août :

	2003		2002	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	725 000	0,16	795 000	0,16
Octroyées	120 000	0,24	-	-
Échues ou annulées	(50 000)	0,16	(70 000)	0,16
En circulation à la fin de l'exercice	795 000	0,18	725 000	0,16
Exerçables à la fin de l'exercice	585 000	0,19	725 000	0,16

Prix de levée	Option en circulation		Options actuellement exerçables
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Nombre
0,16 \$	500 000	3,11	290 000
0,18 \$	175 000	6,41	175 000
0,24 \$	120 000	4,81	120 000
	795 000	4,09	585 000

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

Comptabilisation du régime d'intéressement au capital

La société a choisi de ne pas utiliser la méthode fondée sur la juste valeur pour mesurer la charge de rémunération découlant de l'octroi d'options d'achat d'actions. Selon le chapitre 3870, Rémunérations et autres paiements à base d'actions, la société doit présenter des informations pro forma relativement au résultat et au résultat de base et dilué par action comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée.

La juste valeur des options a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

<i>Exercice terminé le 31 août 2003</i>	<i>Options octroyées à des fournisseurs</i>	<i>Options octroyées à un dirigeant et à un administrateur</i>
Taux d'intérêt sans risque	2,90 %	3,37 %
Volatilité prévue	110 %	110 %
Taux de rendement des actions	Zéro	Zéro
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	24 mois	36 mois
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,138 \$	0,162 \$

Le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque les caractéristiques des options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants, des administrateurs et des employés clés sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure sûre de la juste valeur des options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants, des administrateurs et des employés clés.

La société constate, à titre de charge de rémunération liée aux attributions consenties aux dirigeants, aux administrateurs et aux employés clés, l'excédent, s'il y a lieu, de la juste valeur des actions à la date d'octroi sur le prix d'exercice des options. La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice s'élève à 18 000 \$. De cette somme, un montant de 8 280 \$ (néant en 2002), représentant la juste valeur des options octroyées à des fournisseurs, a été inscrit à l'état des résultats sous les rubriques « Recherche de propriétés » et « Frais de gestion et de bureau » et dans les capitaux propres sous la rubrique « Options d'achat d'actions », et un montant de 9 720 \$ (néant en 2002), représentant la juste valeur des options octroyées à un dirigeant et à un administrateur, n'a fait l'objet d'aucune constatation dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2003. Si la méthode fondée sur la juste valeur avait été utilisée pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux options d'achat d'actions octroyées à un dirigeant et à un administrateur, la perte nette et la perte nette par action connexe seraient les suivantes :

	<u><i>Exercices terminés les 31 août</i></u>	
	2003	2002
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) pro forma pour l'exercice	(702 934)	16 248
Intérêts sur débetures	(39 988)	(49 000)
Perte utilisée dans le calcul de la perte nette de base et diluée pro forma par action	(742 922)	(32 752)
Perte nette de base et diluée pro forma par action	(0,083)	(0,004)

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

10 Opérations entre parties apparentées

La société a effectué les opérations suivantes principalement avec un administrateur et une société détenue par un administrateur :

	2003 \$	2002 \$
Honoraires de gestion	7 500	10 000
Frais de bureau	4 765	3 344

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

11 Impôts sur les bénéfices

La société bénéficie des avantages fiscaux suivants, lesquels n'ont pas été inscrits dans les états financiers au 31 août 2003 :

- La société a accumulé des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit :

	\$
2004	223 000
2005	202 000
2006	247 000
2007	199 000
2008	6 000
2009	92 000
2010	142 000
	<hr/>
	1 111 000

- La société a également accumulé des pertes en capital d'environ 17 000 \$ (17 000 \$ en 2002).
- En 2003, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 759 000 \$ (114 000 \$ en 2002) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations comptables de biens miniers.
- Le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 13 625 \$ (24 000 \$ en 2002) et sera déductible au cours des quatre prochains exercices.

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 août 2003 et 2002

Rapport Annuel 2003
Exploration Azimut Inc.
(société d'exploration)

12 Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul de la perte nette de base et diluée par action :

	<i>Exercices terminés les 31 août</i>	
	2003	2002
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(693 214)	16 248
Intérêts sur débetures	(39 988)	(49 000)
Perte utilisée dans le calcul de la perte nette de base et diluée par action	(733 202)	(32 752)
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	8 925 857	8 543 436
Perte nette de base et diluée par action	(0,082)	(0,004)

Pour les exercices terminés les 31 août 2003 et 2002, il n'y avait aucune différence entre le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation étant donné que l'effet des options d'achat d'actions et des débetures convertibles aurait été anti-dilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

13 Instruments financiers

Juste valeur

Les espèces, les sommes à recevoir, les fonds réservés à l'exploration ainsi que les comptes créditeurs et charges sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 août 2003, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Espèces	2,25 %
Sommes à recevoir	Sans intérêt
Fonds réservés à l'exploration	2,25 %
Comptes créditeurs et charges	Sans intérêt
Débetures convertibles	Tel que décrit à la note 7

14 Événements subséquents

Le 12 novembre 2003, la société a annoncé la clôture d'un financement totalisant 450 000 \$, d'une part avec SIDEX sous forme d'un placement privé d'un montant de 250 000 \$ et, d'autre part, avec le Fonds de solidarité FTQ sous forme d'une débeture convertible d'un montant de 200 000 \$.

Le 24 novembre 2003, la société a annoncé le jalonnement sur carte de sept projets totalisant 375 claims pour une superficie de 188 km² au Québec. Les claims jalonnés sont en attente de confirmation par le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.